Bulletin-Info

Septembre-Octobre 2016
Volume 20, Numéro 5

apmlq

Associations affiliées

AEDAQ

AEFQ
Association des Entrepreneurs en Forage du Québec

APGQ
Association des propriétaires de grues du Québec

Association des Propriétaires de Pompes à Béton du Québec

Association des Transporteurs Épandeurs de Pierre à Chaux Agricole Québec

RLVQ
REGROUPEMENT DES LOUEURS DE VÉHICULES DU QUÉBEC

Téléphone : 418 650-1877
Sans frais : 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361
Courriel : info@apmlq.com
Site Internet : apmlq.com

NOUVEAUX MEMBRES

Membre régulier APGQ:

Acier Richard Ltée
Membre # 5053 (renouvellement)
37, Granby
Gatineau (Québec)
J8R 3X5
819 643-4464

Grues Carol inc.
Membre # 5075
1086, Francis
Longueuil (Québec)
J4J 1E8
450 651-3627

Entreprises Top Lift.
Membre # 1867
6557, Côte de Liesse
Ville St-Laurent (Québec)
H4T 1E5
514 335-2953

Membres associés :

ARMTEC
Membre # 1866
669, route 201
St-Clet (Québec)
J0P 1S0
450 456-3366

Bienvenue aux nouveaux membres!

INFORMATIONS IMPORTANTES - ATTESTATION REVENU QUÉBEC

Lors de récentes communications, nous vous avions informés de la nouvelle obligation pour les entrepreneurs et les sous-traitants d'obtenir une attestation de Revenu Québec lorsque le total de leurs contrats nécessitant une licence de la RBQ atteint le seuil de 25 000$. Le but de ce nouveau règlement de Revenu Québec est de mieux identifier les entreprises qui font usage d'évasion fiscale.

La période tampon s'est terminé le 22 septembre dernier ce qui signifie qu'un entrepreneur ou sous-traitant n'ayant pas son attestation pourrait recevoir une amende d'un inspecteur de Revenu Québec. Le montant d'une infraction du genre est d'au minimum de 500$ et d'un maximum de 2 500$. Il est également à noter qu'un entrepreneur est responsable de vérifier si l'attestation de son sous-traitant est valide au risque d'avoir une pénalité.

Pour obtenir votre attestation gratuitement et sans délai, veuillez consulter ou inscrire votre compte Clic Revenu sur:

http://www.revenuquebec.ca/fr/amr/comment.aspx

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site web de revenu Québec www.revenuquebec.ca/fr/entreprises ou appeler au:

Région de Québec : 418 659-2281
Région de Montréal : 514 873-3474
Sans frais : 1 866 423-3234

L'APMLQ est sur LinkedIn!

Joignez-vous à nous pour recevoir nos nouvelles, informations et prochains événements!

LinkedIn

LICENCE AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Au cours des derniers mois, plusieurs entreprises n'ont pu obtenir leur contrat de déneigement comme prévu suite au changement de réglementation qui a créé une confusion autour du calcul du montant du seuil. Le règlement prévoit qu'un entrepreneur faisant affaire avec le gouvernement doit maintenant obtenir une autorisation de l'Autorité des marchés financiers si le contrat est supérieur à 1 million $. Là où la confusion a eu lieu, c'est que les années de renouvellement sont incluses dans le compte du 1 million $. Par exemple, un contrat d'une année à 350 000$ avec 2 années d'options de renouvellement au même prix dépasse le seuil du million. Une autorisation de l'AMF est donc requise. Si vous désirez plus d'informations https://www.lautorite.qc.ca/fr/esm-cp.html ou de l'aide, la permanence de l'Association peut vous aider : 1 800 268-7318 ou info@apmlq.com

MONTANT DES CAUTIONNEMENTS DE LA RBQ

Depuis le 18 septembre dernier, les montants de cautionnement pour la licence de la RBQ ont été augmentés. Les montants auparavant exigés étaient de 10 000 $ pour les entrepreneurs spécialisés et de 20 000 $ pour les entrepreneurs généraux. Le nouveau montant de la caution est doublé. Il est de 20 000 $ pour les entrepreneurs spécialisés et de 40 000 $ pour les entrepreneurs généraux. Ce nouveau montant devra être ajusté au moment du renouvellement de votre licence. L'APMLQ vous rappelle qu'il vous est possible d'être cautionné gratuitement par l'association et que le nouveau montant de cautionnement ne changera rien à la politique déjà en place.

Pour les membres cautionnés par l'APMLQ, L'Association va émettre des avenants avant la date d'échéance de la licence RBQ de chaque entrepreneur. Ensuite, l'APMLQ fera suivre l'avenant original de mise à jour à la Régie du Bâtiment du Québec et une copie de cette mise à jour sera par la suite envoyée par la poste à chaque entrepreneur.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter au : 1 800 268-7318

CHANGEMENT À LA PERMANENCE

apmlq

L'APMLQ souhaite vous annoncer qu'il y eut un changement de garde à la permanence de l'Association. M. Marc Lalancette, précédemment directeur des communications a quitté pour aller relever de nouveaux défis. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite et du bonheur dans sa nouvelle carrière. Son remplaçant, M. Olivier Dufour, en poste depuis plus d'un mois, coordonnera les communications et le marketing.

CONGRÈS SUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

Le 10e congrès en viabilité hivernale de l'AQTr a pour objectif de réfléchir sur la place du citoyen au coeur du transport hivernal et de proposer des pistes de solutions permettant de faciliter des déplacements plus sécuritaires en période hivernale.

Date: 12 octobre 2016
Lieu: Best Western Plus Hôtel Universel
Ville: Drummondville

À vendre

Dressta modèle TD20M
Année : 2012
Heures : 1350 hrs.
n.s. : 53623
Prix : 265,000.00$ (nég.)
équipé d'un « back plate »
Infos : Jean-Roch Brodeur
tél. : 450-584-3196
cell. : 514-710-3196

CHAMPIONNAT DE CHASSE-NEIGE 2016

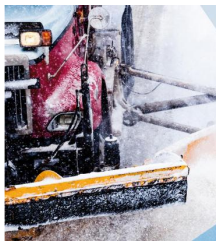

Le 24 septembre dernier se tenait le Championnat de Chasse-neige 2016 de l'AQTr au Centre de formation en transports de Charlesbourg (CFTC). Pour l'occasion, plusieurs opérateurs du ministère des Transports, des municipalités ainsi que d'entreprises privées sont venus démontrer leur savoir-faire. Les concurrents étaient évalués sur leurs habiletés à conduire en faisant face à plusieurs obstacles ainsi que sur leur compétence en matière de vérification mécanique. Félicitations à M. Jean-Pierre Desrochers de Transport JP Desrochers qui a remporté le prix Entrepreneur ainsi que le grand prix « Toutes Catégories ». Les autres gagnants sont Gino Rathée (Inspection mécanique), Sébastien Courcy (Municipal), et Guillaume Bibeau (MTMDET).

RONDE DE SÉCURITÉ - VIA PRÉVENTION

La date d'entrée en vigueur de la nouvelle ronde de sécurité arrive à grands pas. En effet, le 20 novembre prochain marquera le changement vers une nouvelle réglementation avant-départ dans l'industrie des véhicules lourds. Pour faciliter le processus de changement, Via Prévention a mis en place des séances d'information gratuites. Certaines dates sont encore disponibles dans certaines régions. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous. Pour plus d'infos: 1 800 361-8906 poste 235 ou www.viaprevention.com

VIA PRÉVENTION

Ville	Date	Heure	Lieu
Montréal	03-nov	13h	Via Prévention
Montréal	05-oct	10h	Via Prévention
Trois-Rivières	28-oct	10h	Hôtel Super 8
Joliette	27-oct	10h	Château Joliette
Bromont	20-oct	10h	à confirmer
St-Sauveur	07-oct	13h	à confirmer
Thetford Mines	8-nov	10h	123, Boul. Frontenac O, Thedford Mines, Qc G6G 7S7
Gatineau	17-nov	16h	À confirmer

Mettez ces dates à votre agenda, c'est à ne pas manquer!

BFL CANADA

Diane Lemay
Directrice clientèle - cautionnement
514 313-0744
diane.lemay@bflcanada.ca

Frédérique Chevalier
Directrice clientèle
Courtière en assurance de dommage
514 313-0750
fchevalier@bflcanada.ca

2001, McGill College, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 1G1
Sans frais : 1 866 688-9888
www.BFLCANADA.ca

UN SUCCÈS POUR LE 21E TOURNOI DE GOLF DE L'APMLQ

Le 16 septembre dernier se tenait la 21e édition du tournoi de golf de l'APMLQ. Cette année, le rendez-vous était au club de golf de la Faune à Québec. Une superbe journée ensoleillée a accompagné les 102 golfeurs présents qui ont pu profiter du magnifique terrain en plus de contribuer à une bonne cause. En effet, pour chaque inscription au golf, un montant de 25$ était remis directement à l'organisme Dystrophie musculaire Canada.

Lors de la soirée, nous avons pu faire la connaissance d'une famille incroyable dont un des garçons est atteint de la maladie de la dystrophie musculaire. La famille Morand-Ouellet a su nous charmer par sa simplicité, sa joie de vivre et sa détermination face aux défis que représente la maladie de Victor, leur garçon de 10 ans. Jean-Philippe et Mélany nous ont raconté les difficultés de leur quotidien. Étant une famille très active, il devenait de plus en plus difficile pour Victor de pouvoir suivre lors d'activités physiques puisque ses muscles s'atrophient progressivement ce qui l'empêche d'avoir la force nécessaire pour bouger comme il le voudrait. Pour inclure Victor dans ses activités, la famille Morand-Ouellet a su user d'ingéniosité afin d'adapter les appareils de support pour que tout le monde puisse profiter du plein air. À la fin de la soirée, la générosité des membres a permis d'amasser une somme de 5000$ en dons pour Dystrophie musculaire Canada qui recherche un remède à la maladie.

Un énorme merci à notre animateur Pasquale D'Ambrosio

Nous tenons à féliciter le foursome gagnant composé de Jocelyn Jacques, Pascal Maurice, Kevin Lacasse et Georges Roy ainsi que tous les autres gagnants des compétitions et prix de présence. Il est également important de souligner l'élan de générosité des membres durant la remise des prix. Tous les gagnants ont décidé de remettre leurs prix en argent au profit de l'organisme Dystrophie musculaire Canada ce qui a permis de doubler le montant initial de dons.

Gauche: Notre foursome gagnant: Kevin Lacasse, Pascal Maurice, Jocelyn Jacques, Georges Roy (absent), accompagné de Mme Claire Fournier des Solutions Santé Sécurité.

Haut: Jean-Philippe, Melany ainsi que leur garçon Victor

Gauche: Un superbe terrain attendait les golfeurs

DYSTROSPIN 2016

Le Dystrospin est un évènement sportif, bénéfique et entièrement accessible auquel toute la famille peut participer.

Pour vous inscrire: www.dystrospin.com

Samedi 19 novembre 2016

845 route Marie-Victorin, St-Nicolas

Centre performance C2

De 7h à 17h

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com

Gaudreau Assurances
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES